

LE CAMPEMENT CHALCOLITHIQUE DE SAINT-REMY À MAILLERES (Landes)

Situation du gisement et circonstances de la découverte

Le gisement de Saint-Rémy est situé à 14 km au nord-est de Mont-de-Marsan, sur une terrasse sablonneuse dominant la rivière Douze, à l'intérieur d'un méandre de cette rivière (Fig. 2).

Quelques centaines de mètres en amont, la Douze a entaillé assez profondément les faluns et grès Aquitaniens constituant le substratum qui supporte plusieurs mètres de sables éoliens. Une coupe réalisée à 10m au sud du site, légèrement en contrebas, a fait apparaître un niveau d'aliôs à 1,20m sous la surface. Les préhistoriques se sont installés à la rupture de pente du plateau, sur un sable lessivé.

Découvert à l'occasion de travaux forestiers en 1992, le gisement avait fait l'objet d'un sondage en août 1992, portant sur 2m², qui a montré l'intérêt d'entreprendre des investigations plus étendues.

La fouille, effectuée en juillet 1993, a porté sur 218m² ce qui a permis de cerner la quasi-intégralité du sol d'occupation préhistorique qui gisait à 40 cm de profondeur.

Résultats de la fouille

L'espace occupé par les préhistoriques s'organise en 3 zones bien délimitées (Fig. 3).

La zone n° 1

Une concentration de vestiges céramiques et lithiques dessine un arc de cercle circonscrit dans une surface de 20m². Au sein de cette concentration, se détachent 2 amas de petits blocs de grès (Fig. 4).

Une structure de calage :

Distants de 3,50 m l'un de l'autre selon un axe nord/sud, ces 2 amas sont faits de petits blocs de grès «de la Douze», roche dont les affleurements sont visibles au bord de la rivière, 200 m en amont. Les blocs sont fichés de chant dans le sable et brisés sur place. Ils sont disposés en cercle autour d'une partie centrale stérile de tout vestige, d'un diamètre de 15 cm. Il ne peut s'agir de meules brisées (aucune trace d'abrasion) ni de foyers (aucune trace de rubéfaction). On peut considérer légitimement chacun de ces 2 amas comme une structure de calage de poteau (Fig. 5).

Des exemples contemporains de Saint-Rémy, connus dans d'autres régions, présentent des analogies certaines et confortent cette interprétation : cabane campaniforme des Calades à Orgon, Bouches-du-Rhône. (Hélène Barge-Mahieu, 1992). Ces 2 poteaux étayaient-ils une toiture à une ou 2 pentes ? Aucun autre élément attestant d'une construction en élévation n'a été repéré. Tout au plus peut-on constater que les vestiges sont répartis à proximité des 2 amas selon une disposition qui pourrait correspondre à une cabane, sans toutefois qu'un «effet de paroi» très net puisse être mis en évidence.

Le mobilier céramique :

Le mobilier céramique comprend 210 tessons dont 1/3 environ indentifiables.

Il est surtout composé de grands vases à perforations préorales. 7 vases de ce type peuvent être dénombrés, 2 ayant un diamètre à l'ouverture de 20 et 23,2 cm et dans 2 cas un cordon lisse s'inscrivant sous la ligne de perforations (Fig.6). Les perforations sont placées juste sous le bord ou à 1 cm sous celui-ci. Il n'a pas été possible de reconstituer entièrement un de ces vases, mais la panse portait dans un cas un téton pincé en guise de préhension et les fonds étaient ronds pour plusieurs, comme permet de l'avancer l'identité de pâte de quelques tessons.

Aucun décor n'orne la surface de ces récipients.

Une terrine, d'un diamètre de 28,8 cm à l'ouverture, avec des boutons de préhension, avait elle aussi un fond rond (Fig. 7).

Un tesson épais porte des coups d'angle ou de baguette verticaux, c'est le seul qui soit orné dans cette zone. Le reste du mobilier se compose d'un vase fin à profil en S et de bords de vases, souvent fins ; un seul fond plat a été recueilli (Fig. 7).

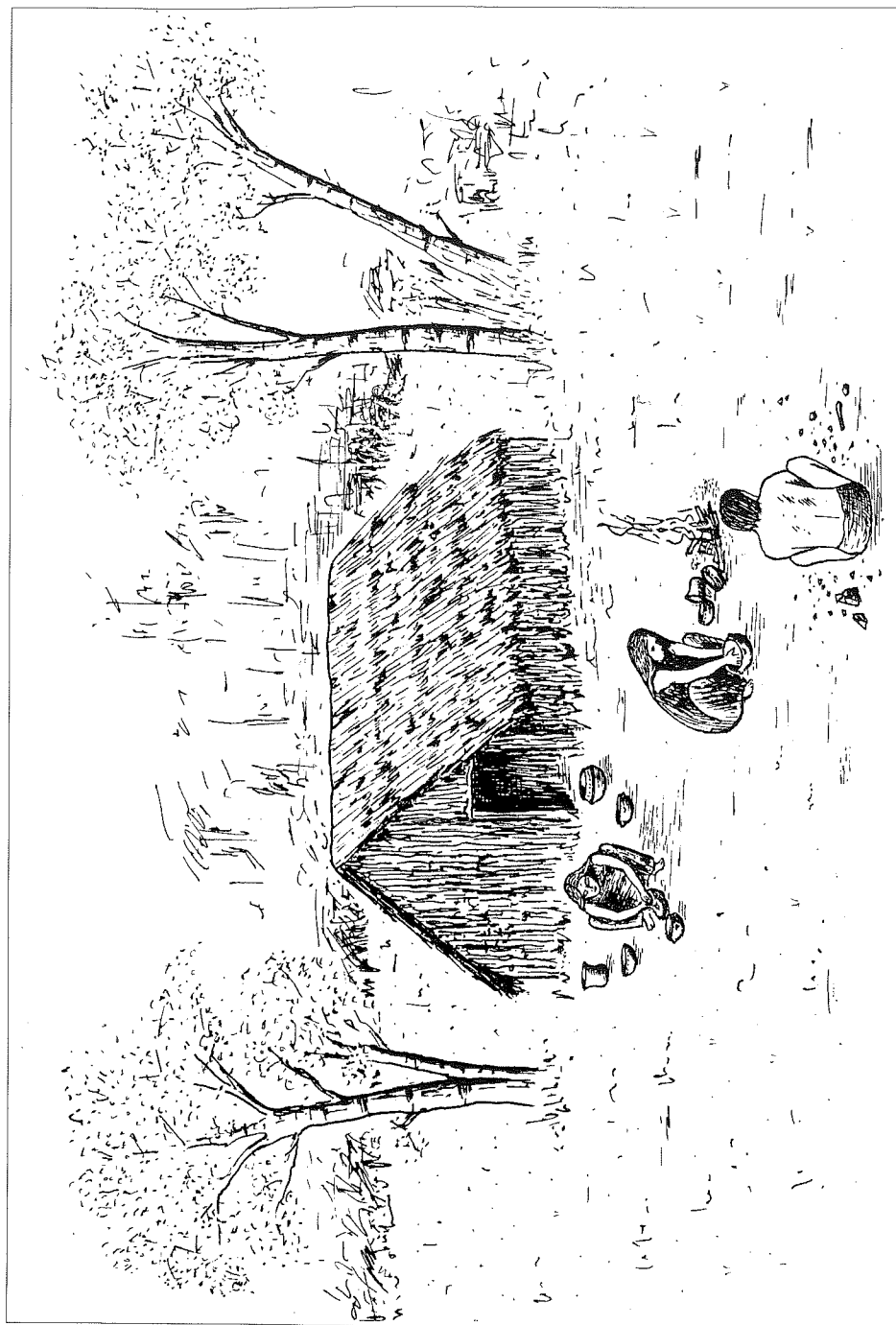


Fig. 1 : Essai de reconstitution du campement chalcolithique de Saint-Rémy (Mailières). La reconstitution s'appuie sur les données de la fouille ; la cabane représentée, purement hypothétique, est conforme à des cabanes connues dans d'autres régions à la même période. (Dessin Bernard Gellibert).

Le mobilier lithique :

Il est peu abondant : 42 produits de débitage en silex, surtout des éclats.

A signaler une armature tranchante (Fig. 10, n° 1) et 2 grattoirs sur éclats. Une mention particulière doit être faite pour une lamelle portant des traces de lustré (Fig. 10, n° 9).

Une meule dormante en grès de 35 cm de long gisait dans la partie sud de la zone, tandis que des broyeurs ont été trouvés à quelques mètres au nord et à l'ouest. Bien que la lamelle à lustré, sans doute élément de faucille, ait pu servir à couper d'autres végétaux que des céréales, sa présence simultanée avec les éléments de broyage laisse présumer une activité agricole.

Attribution culturelle :

C'est la typologie de la céramique qui sert au diagnostic. L'association de grands vases à perforations préorales avec un vase à profil en S à paroi fine et une terrine renvoie à un ensemble déjà rencontré à La Hubla, secteur 2 (commune de Canenx-et-Réaut), lors des fouilles que nous y avons menées en 1992. Nous avons attribué cette association, localement, à la fourchette néolithique final-chalcolithique (Gellibert et Merlet, 1994).

La découverte en 1993 à Loustaounaou (commune de Canenx-et-Réaut), d'un vase à perforations préorales associé à une céramique décorée campaniforme, au sein d'une unité d'habitation homogène campaniforme, conforte cette attribution. (Gellibert et Merlet, 1995). L'absence de céramique décorée ne permettant pas à Saint-Rémy d'être aussi précis, nous tiendrons pour hypothèse qu'il s'agit d'une implantation du chalcolithique.

La zone n° 2

A 7 m au nord-ouest de la concentration précédente, se trouvait une aire de débitage du silex, couvrant 40 m² et contenant 600 produits de débitage, avec seulement quelques rares tessons de céramique. La densité des produits atteint jusqu'à 50 au m².

L'étude de la matière première montre en majorité un silex provenant de l'anticlinal d'Audignon, en Chalosse (environ 80 % des produits), mais aussi quelques galets à cortex roulé, pouvant provenir de terrasses alluviales fluviales. 7 nucléi ont été relevés, dont 2 à lamelles et 1 à lames, qui n'avaient pas été épuisés.

L'outillage comprend 8 grattoirs sur éclats, des lames et lamelles retouchées, 1 burin dièdre, 2 micro-burins, 1 lamelle à dos, 1 perçoir (Fig. 10).

Le débitage n'a pas visé seulement à produire des éclats, support des grattoirs qui sont les outils les plus nombreux, mais aussi des lamelles et même des lames, nécessitant la mise en oeuvre d'une technique plus élaborée. Les différentes phases des chaînes opératoires ayant mené à l'exploitation des blocs de silex et au façonnage des outils se retrouvent dans les 600 produits recueillis, ce qui tend à montrer que la matière a été transportée brute sur le site et débitée sur place. A noter la grande quantité d'éclats de retouche de fronts de grattoirs, d'une dimension millimétrique.

Est-il possible de déceler une organisation spatiale du travail sur cet atelier de taille ?

Les remontages tentés ont été assez décevants, 4 nucléi se trouvaient en F et G -8 à -10 au nord-est de la zone, tandis que les très nombreux micro-éclats étaient concentrés dans la partie ouest.

Ces quelques observations ne sont pas suffisantes pour dresser un schéma d'organisation de l'atelier, même si elles permettent de supposer une certaine continuité dans l'emplacement du poste de taille.

Les quelques tessons de céramique, par leur pâte et par leur aspect, sont à rapprocher de la céramique précédemment décrite. En conséquence, l'aire de débitage du silex semble pouvoir être rattachée à la structure chalcolithique.

Cette aire de débitage du silex est elle-même contiguë à une aire diffuse de charbons dispersés sur 2m² environ (Fig. 3). Il s'agit de petits charbons de bois, il n'y a ni cendres, ni véritable foyer.

La zone n° 3

A 8 m au nord-est, une zone de 35 m² marque une nouvelle concentration de tessons de céramique (130 tessons).

Il s'agit d'une production de grands récipients ornés de décors plastiques : cordons lisses et digités, simples ou doubles, pastillages. Les fonds sont plats, la pâte est épaisse, la forme est celle de tonnelets.

La préhension est assurée par des mamelons doubles, une anse tunellaire (Fig. 9). L'un des tessons présente sur sa face interne un décor incisé géométrique (Fig. 9, n° 2). Un fond plat débordant à pastilles étirées a un diamètre de 29 cm (Fig. 8). Deux bords ont des diamètres de 26 et 28 cm, l'un est festonné par repli extérieur et digitation, avec 2 cordons pincés et digités. Un autre récipient porte 2 cordons légèrement pincés sous bord écrasé (Fig. 8).

Cette céramique est répandue en Aquitaine, où elle est souvent qualifiée de style «Bronze médocain». Elle est connue au Grand Séouguès (commune de Canenx-et-Réaut), à 6,5 km à vol d'oiseau, par exemple.

A signaler aussi un fragment d'argile cuite portant des traces de clayonnage, le seul découvert ici.

Plusieurs considérations amènent à penser que les concentrations de la zone 1 et de la zone 3 ne sont pas contemporaines :

- il y a une différenciation spatiale très nette des 2 zones et il y a stratigraphiquement une différence de niveau de 5 à 10 cm entre les 2 zones, la zone n° 1 étant la plus profonde. Cependant, les 2 zones ne sont pas interstratifiées et la zone la plus basse étant sous la rupture de pente, elle a pu connaître une accumulation de sable par colluvionnement. Cette observation ne saurait donc être déterminante à elle seule.

- Les 2 ensembles céramiques s'excluent totalement dans leur composition typologique. Typologiquement, l'ensemble céramique de la zone 1 est connu dans des horizons du néolithique final/chalcolithique ; tandis que celui de la zone 2 appartient au Bronze ancien/moyen.

Logiquement, quelques centaines d'années séparent les productions céramiques des 2 zones, elles ne semblent donc pas pouvoir être contemporaines.

Conclusion

La fouille de Saint-Rémy a mis en évidence une unité d'habitation ayant livré les témoignages d'activités domestiques, en particulier d'agriculture. Deux structures de calage de poteaux sont les seuls témoins d'une possible construction (cabane en matériaux précaires ?).

Par la typologie de la céramique, cette occupation est à rattacher au chalcolithique.

Une autre occupation est venue se juxtaposer au Bronze ancien ou moyen à la première, laissant des restes de céramique à décors plastiques, bien connue à cette période dans un vaste espace aquitain.

L'existence d'un atelier de débitage du silex à proximité de la première structure, et vraisemblablement en relation avec elle, vient apporter des informations intéressantes sur la persistance des techniques de taille des matières lithiques durant la préhistoire récente.

Les données recueillies depuis quelques années sur l'occupation humaine de ce secteur sablonneux des Landes de Gascogne se trouvent confirmées et complétées : petites unités d'habitation, surfaces occupées restreintes, appartenance de la production céramique à un

registre régional et inter-régional bien caractérisé, importance du peuplement au chalcolithique et au Bronze ancien et moyen.

Alors que tous les sites de ces périodes découverts depuis quelques années dans cette région sont localisés sur le plateau parsemé de lagunes entre la Douze et l'Estrigon, l'implantation de Saint-Rémy, en bord de rivière, montre un choix différent.

Nos prospections ont mis en évidence un autre campement, de l'âge de Bronze ou du début de l'âge du Fer, 800m en aval, sur la même rive. Face au gisement de Saint-Rémy, sur la rive opposée, se dresse un ouvrage de terre défensif médiéval dans la basse-cour duquel nous avons également trouvé quelques vestiges lithiques et céramiques de la préhistoire récente.

L'ensemble des implantations du chalcolithique et du Bronze de cette région paraît donc s'organiser largement en fonction des lagunes et du réseau hydrographique. La poursuite des recherches permettra peut-être de comprendre les relations entre ces différentes implantations.

Bibliographie

BARGE-MAHIEU (H.).1992. L'habitat des Calades à Orgon (Bouches du Rhône). Le campaniforme dans le Midi de la France, Etudes et Prospectives Archéologiques, Marseille, p.22-30.

BESSE (M.).1992. Types et origines de la céramique d'accompagnement du campaniforme en France. Fondements culturels, techniques, économiques et sociaux des débuts de l'âge de Bronze. 117ème Congrès des Sociétés Savantes. Clermont-Ferrand. prétirages.CTHS.

DAVERAT (M.), DAVERAT (M.), ET MERLET (J.C.).1991. Un habitat de l'Age du Bronze à Candresse. Bull. Soc. Borda, p.531-549.

GELLIBERT (B.).1991. Un habitat du Bronze à Uchacq. Bull. Soc. Borda, p. 267-274.

GELLIBERT (B.) ET MERLET (J.C.).1992. L'habitat protohistorique du Grand Séouguès à Canenx-et-Réaut. Fouilles 1991. Bull. Soc. Borda, p.219-242.

GELLIBERT (B.) ET MERLET (J.C.).1994. La fouille de La Hubla à Canenx-et-Réaut (Landes). Bull. Soc. Borda, p. 93-107.

GELLIBERT (B.) ET MERLET (J.C.).1995. L'habitat chalcolithique de Loustaounaou à Canenx-et-Réaut, Landes. Archéo. des Pyrénées. Occid. et des Landes, T.14, à paraître.

JOLIBERT (B.).1988. Le gisement campaniforme de Muret (Haute-Garonne). Archives d'Ecologie Préhistorique, EHESS, Toulouse, n° 8, 135 p.

POLLES (R.).1985. Les vases à bord perforé du Néolithique final armoricain. Bull. Soc. Préhist. Française, T. 83, p.73-74.

TISSIER (M.).1983. Poteries à perforations en ligne sur la côte atlantique. Bull. Soc. Préhist. Française, T. 80, p.14-15.

Remerciements

Nous tenons à remercier Mlle Catherine Labrit, propriétaire, de sa bienveillante compréhension ainsi que tous les participants à la fouille.

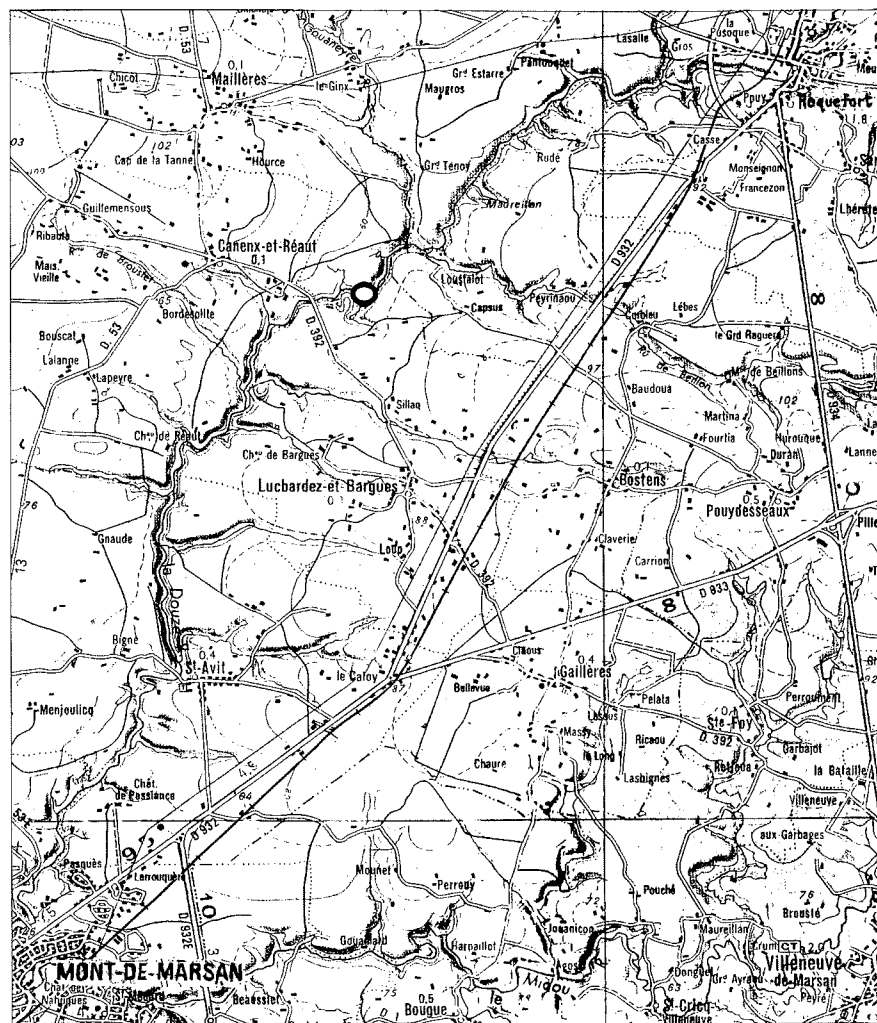


Fig. 2 : Saint-Rémy (Maillères). Plan de situation du gisement.

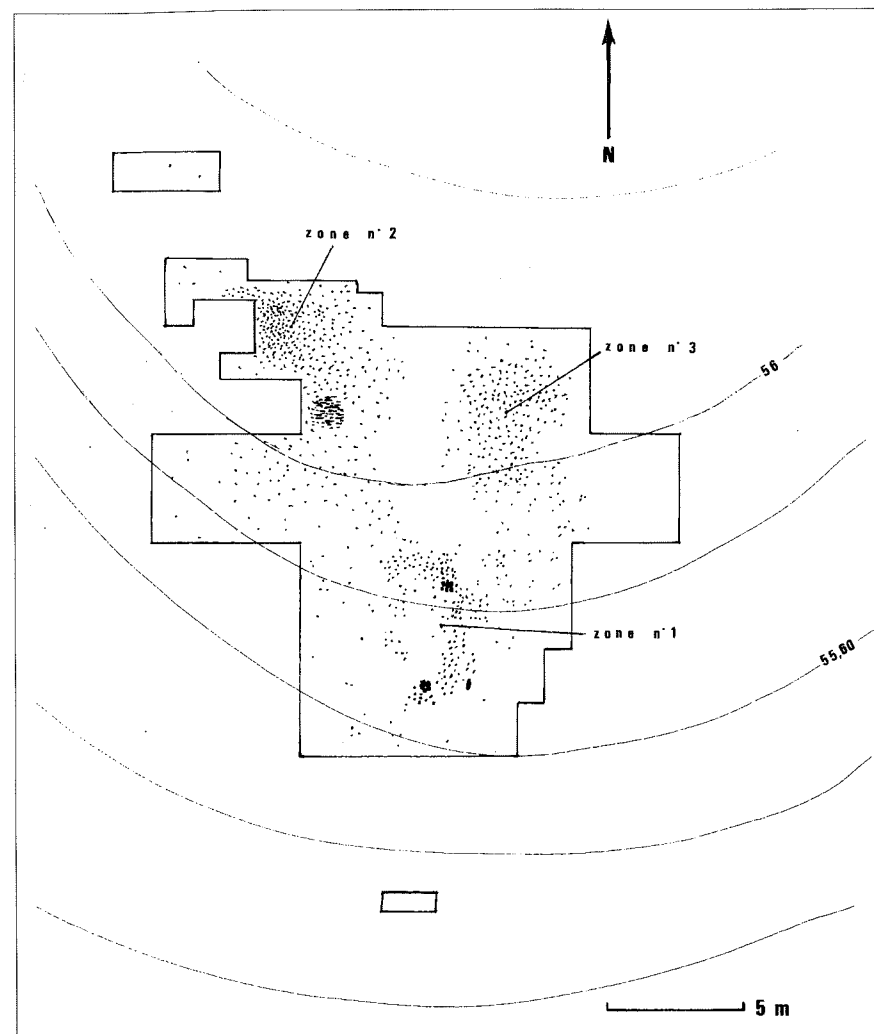


Fig. 3 : Saint-Rémy (Maillères). Plan général des fouilles.

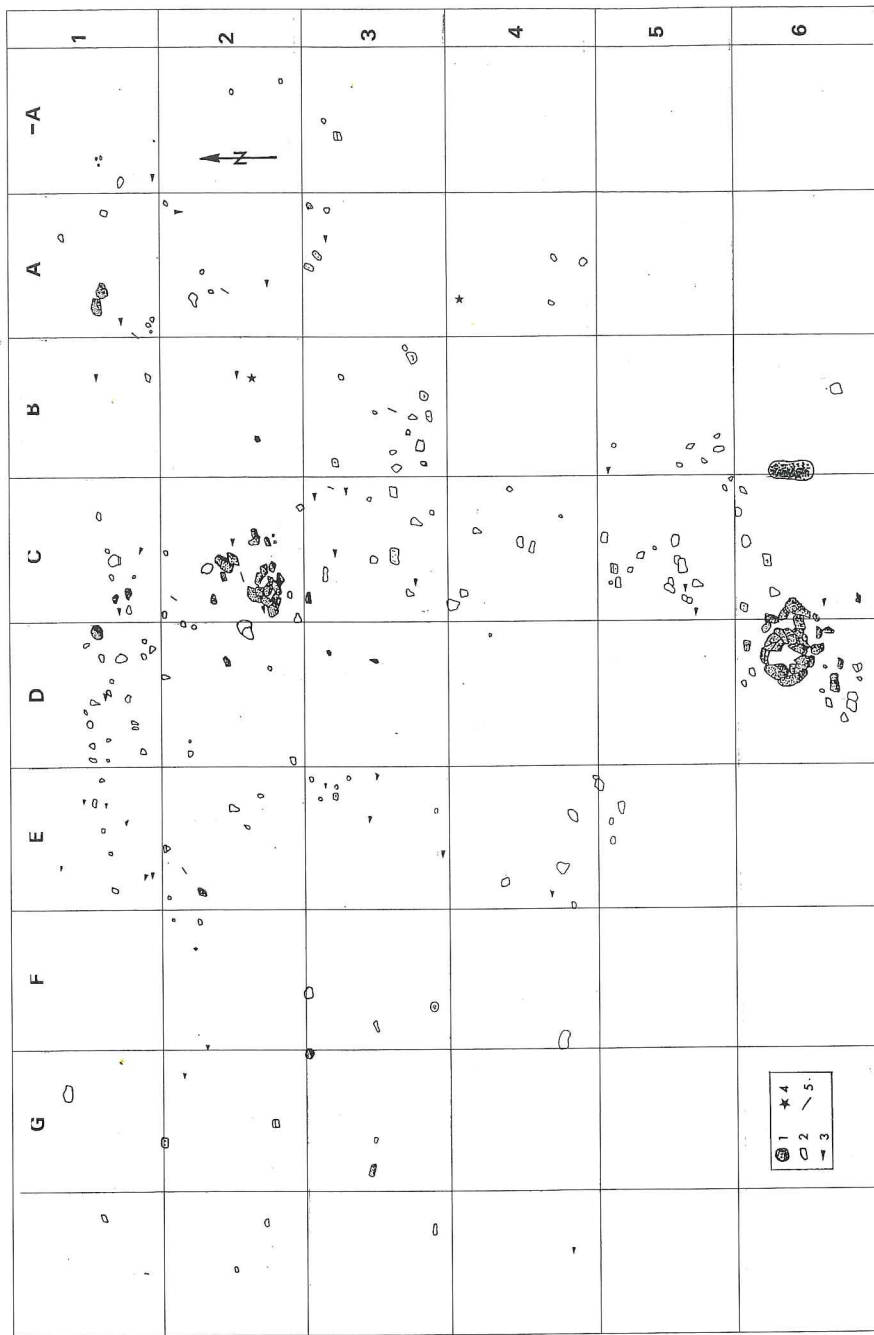


Fig. 4 : Saint-Rémy (Maillères). Plan de répartition du mobilier archéologique de la zone n° 1 (chalcolithique). 1 : grès. 2 : céramique. 3 : éclat de silex. 4 : grattoir. 5 : lamelle.

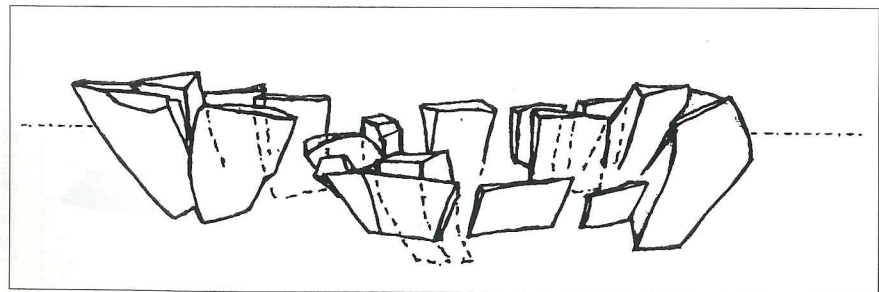


Fig. 5 : Saint-Rémy (Maillères). Photographie et restitution en coupe de la structure de calage sud en blocs de grès (carré D6).

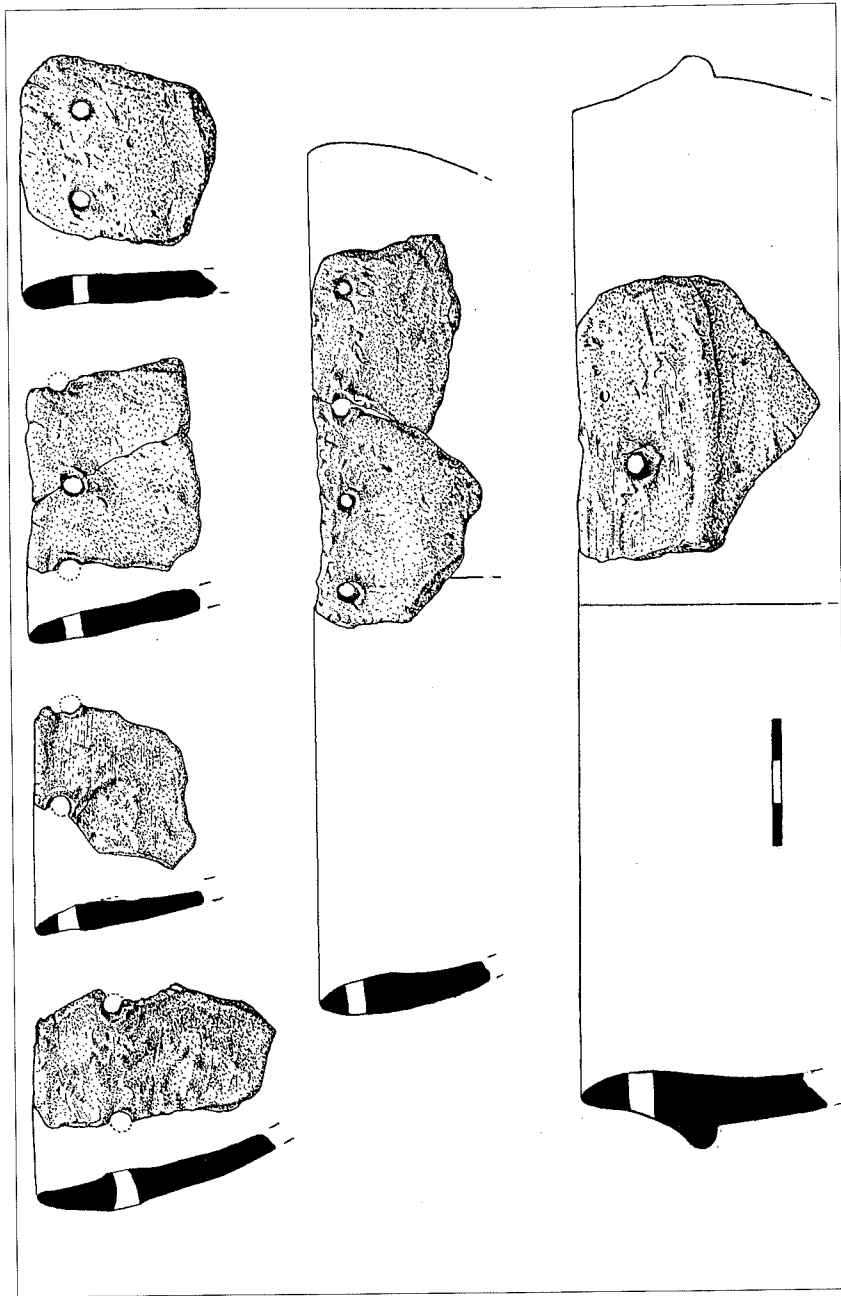


Fig. 6 : Saint-Rémy (Maillères). Mobilier céramique du chalcolithique. Vases à perforations préorales ; bords supérieurs.

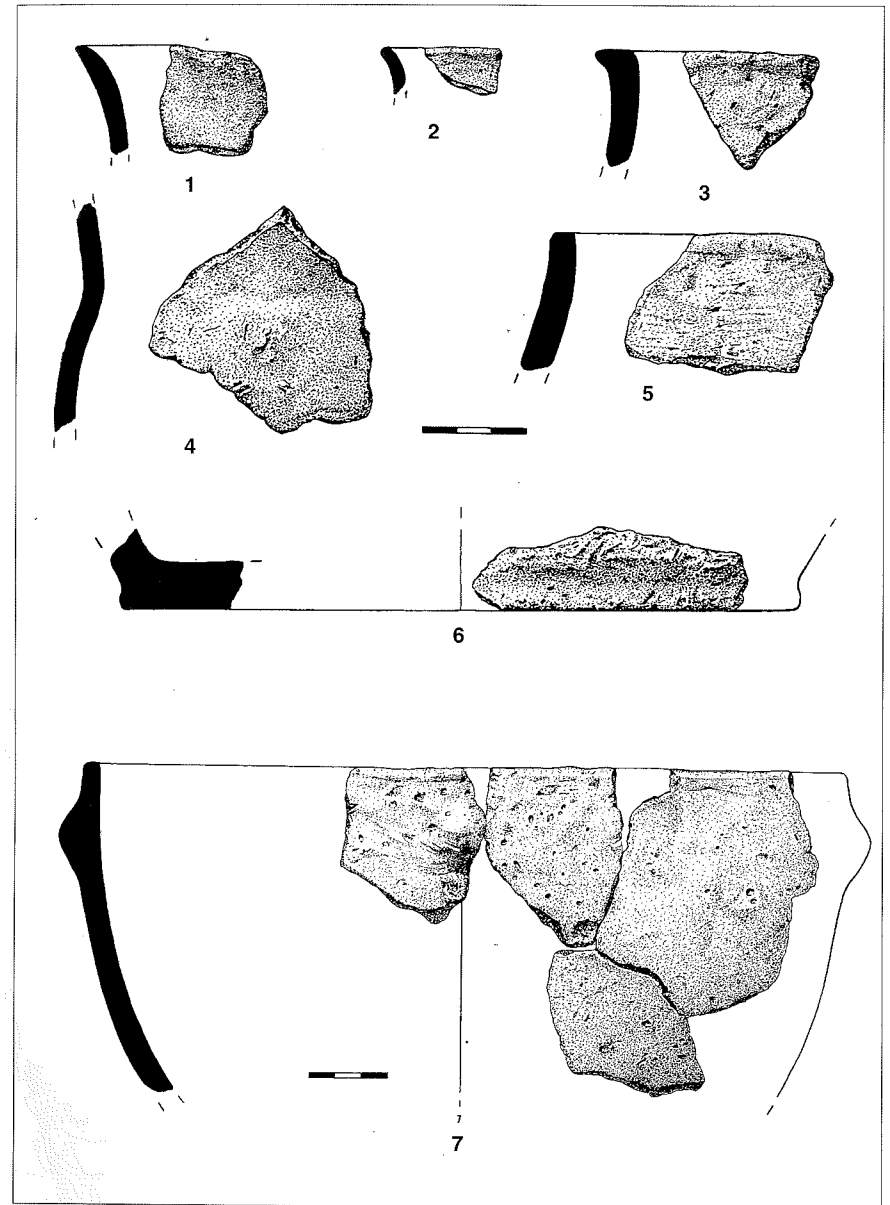


Fig. 7 : Saint-Rémy (Maillères). Mobilier céramique du chalcolithique.
1 à 3 : bords de vases à col ouvert. 4 : vase à profil en S. 5 : bord de vase à ouverture rétrécie. 6 : fond plat de grand vase. 7 : terrine à bouton de préhension.

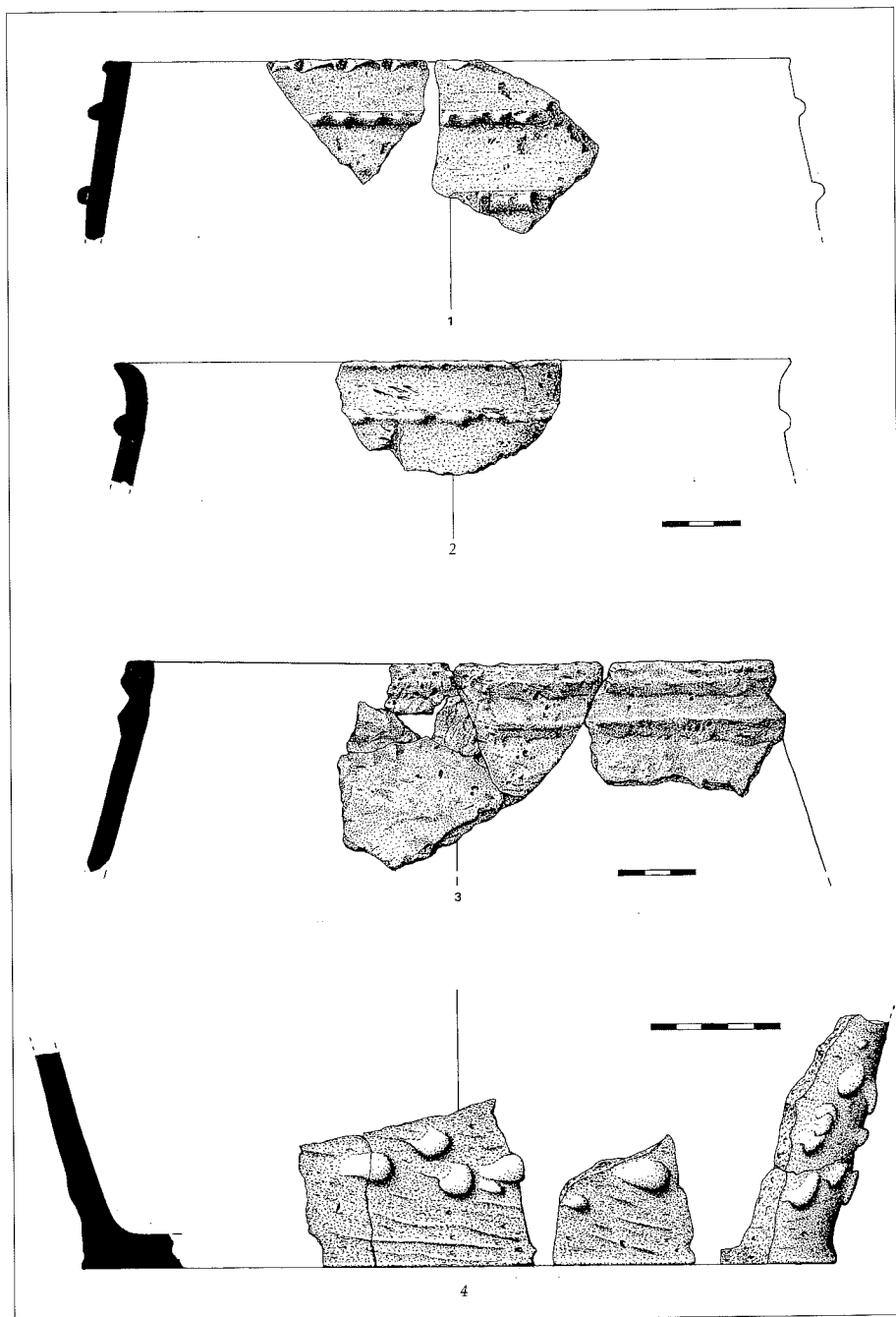


Fig. 8 : Saint-Rémy (Maillères). Mobilier céramique de l'âge du Bronze.
1 : vase à bord festonné et digité, avec 2 cordons pincés et digités. 2 : vase à cordon pincé. 3 : vase à ouverture rétrécie, avec 2 cordons légèrement pincés sous bord écrasé. 4 : fond plat de grand vase à pastillages.

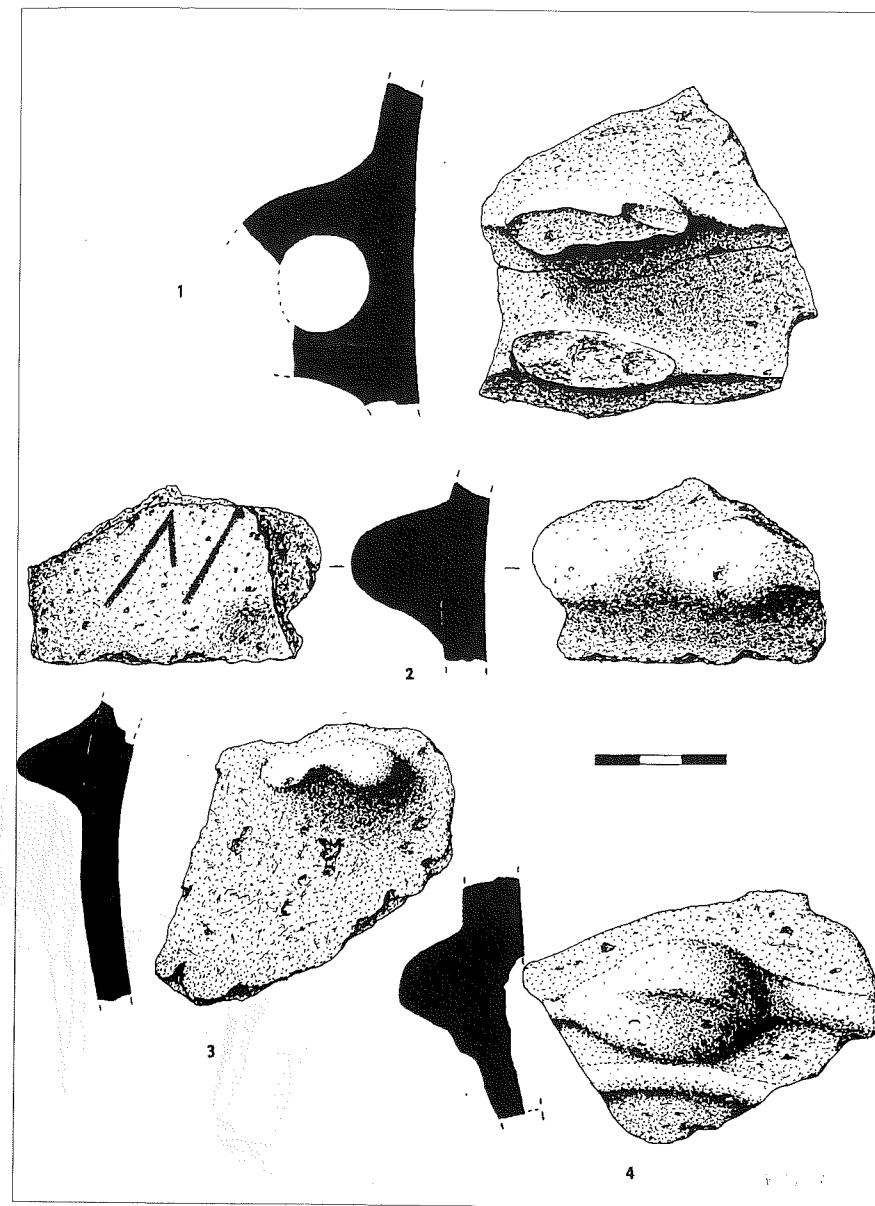


Fig. 9 : Saint-Rémy (Maillères). Mobilier céramique de l'âge du Bronze.
Moyens de préhension.
1 : anse en tunnel. 2 : mamelon double, avec décor incisé sur la paroi interne. 3 : oreille bilobée.
4 : mamelon et cordons lisses.

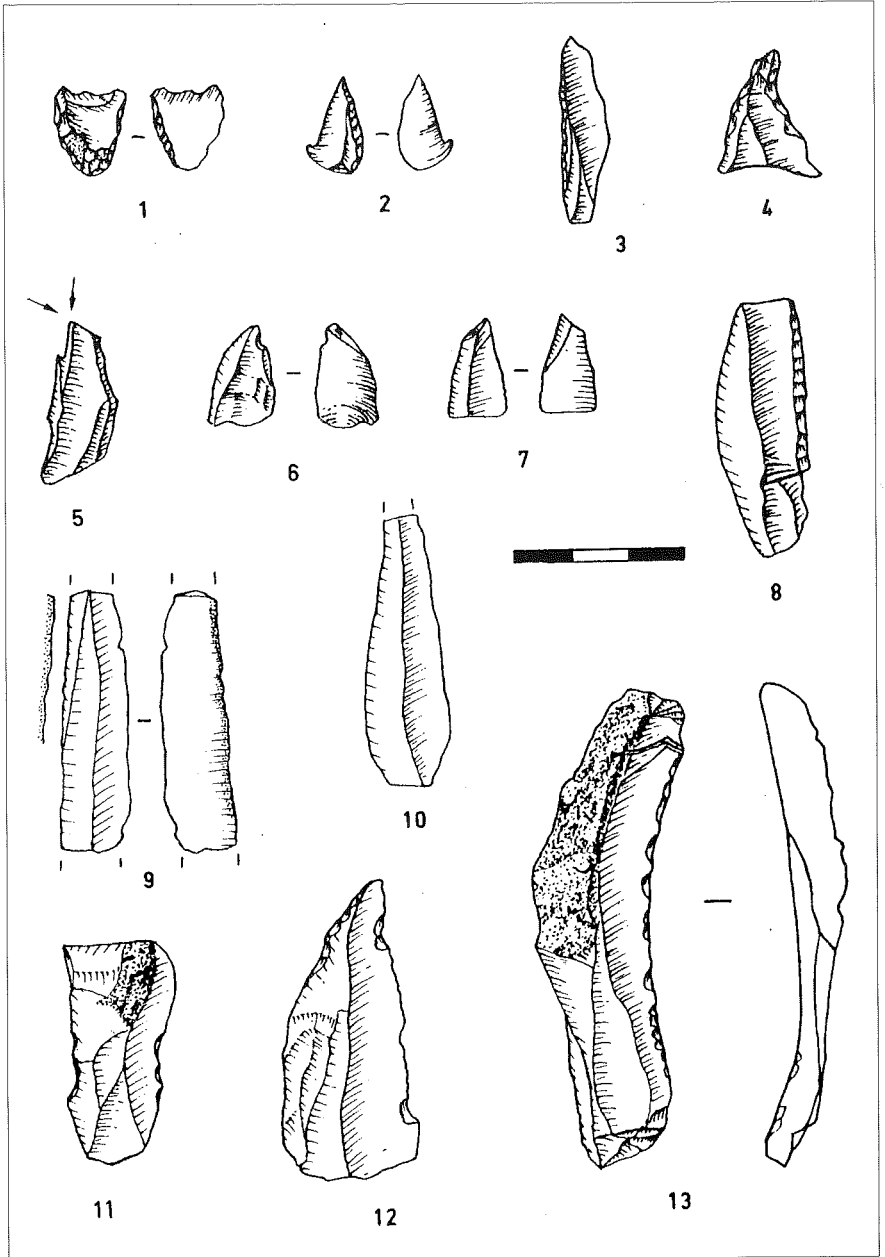


Fig. 10 : Saint-Rémy (Maillères). Mobilier lithique.

1 : armature tranchante. 2 : armature perçante. 3 : lamelle à dos. 4 : percuteur. 5 : burin dièdre. 6 et 7 : micro-burins. 8 : lamelle retouchée. 9 : lamelle avec traces de lustré sur le tranchant (le lustré est indiqué par le pointillé). 10 : lamelle. 11 : éclat lamellaire retouché. 12 : éclat appointé. 13 : lame retouchée.